



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Niort, le 09/03/2023

MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU POUR LES PROFESSIONNELS, LES COLLECTIVITÉS ET LES PARTICULIERS DANS LE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Les précipitations pendant la période hivernale n'ont pas permis une amélioration des cours d'eau et du niveau de la nappe du bassin de la Dive du Nord.

Dans ce contexte, des mesures de restriction des usages de l'eau sont mises en place pour le bassin de la Dive du Nord.

Nouvelles mesures concernant l'irrigation agricole

Le bassin de la Dive du Nord passe en niveau 2 (alerte) à compter du 13 mars 2023.

Mesures concernant les autres usages de l'eau pour les professionnels, collectivités et particuliers prélevant directement sur le milieu naturel

Le bassin de la Dive du Nord passe en niveau 2 (alerte) à compter du 13 mars 2023 (voir l'arrêté joint).

Mesures concernant les usages de l'eau à partir du réseau d'alimentation en eau potable

Pas de mesure.

Les communes concernées par sous-bassin versant sont précisées en annexe 1.

Pour vous permettre de retrouver de quel bassin vous dépendez, la DDT des Deux-Sèvres a développé une plateforme internet au lien:

<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Publications/Annonces-et-avis/Arretes-de-restriction-d-eau-2022>

Les informations sont aussi disponibles sur le site internet PROPLUVIA accessible au lien suivant : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

• Récapitulatif des restrictions en vigueur dans le département des Deux-Sèvres			
Activités	Niveau de restriction	Bassins	Dates d'application (depuis le)
Irrigation agricole	Niveau 2 : alerte	Dive du Nord	Lundi 13 mars 2023 – 8h

Bureau Communication Interministérielle
Tél : [**05.49.08.68.02** ou **68.01**]
Courriel : [pref-communication@deux-sevres.gouv.fr]
Adresse : 4 rue du Guesclin 79000 NIORT

Annexe 1

Liste des communes concernées par les nouvelles mesures de restrictions
à compter du lundi 13 mars 2023 – 8h

Dive du Nord

ASSAIS LES JUMEAUX	BILAZAIS	BORCQ SUR AIRVAULT	BRIE
DOUX	MARNES	OIRON	ST JOUIN DE MARNES
THENEZAY	TOURTENAY		

Bureau Communication Interministérielle

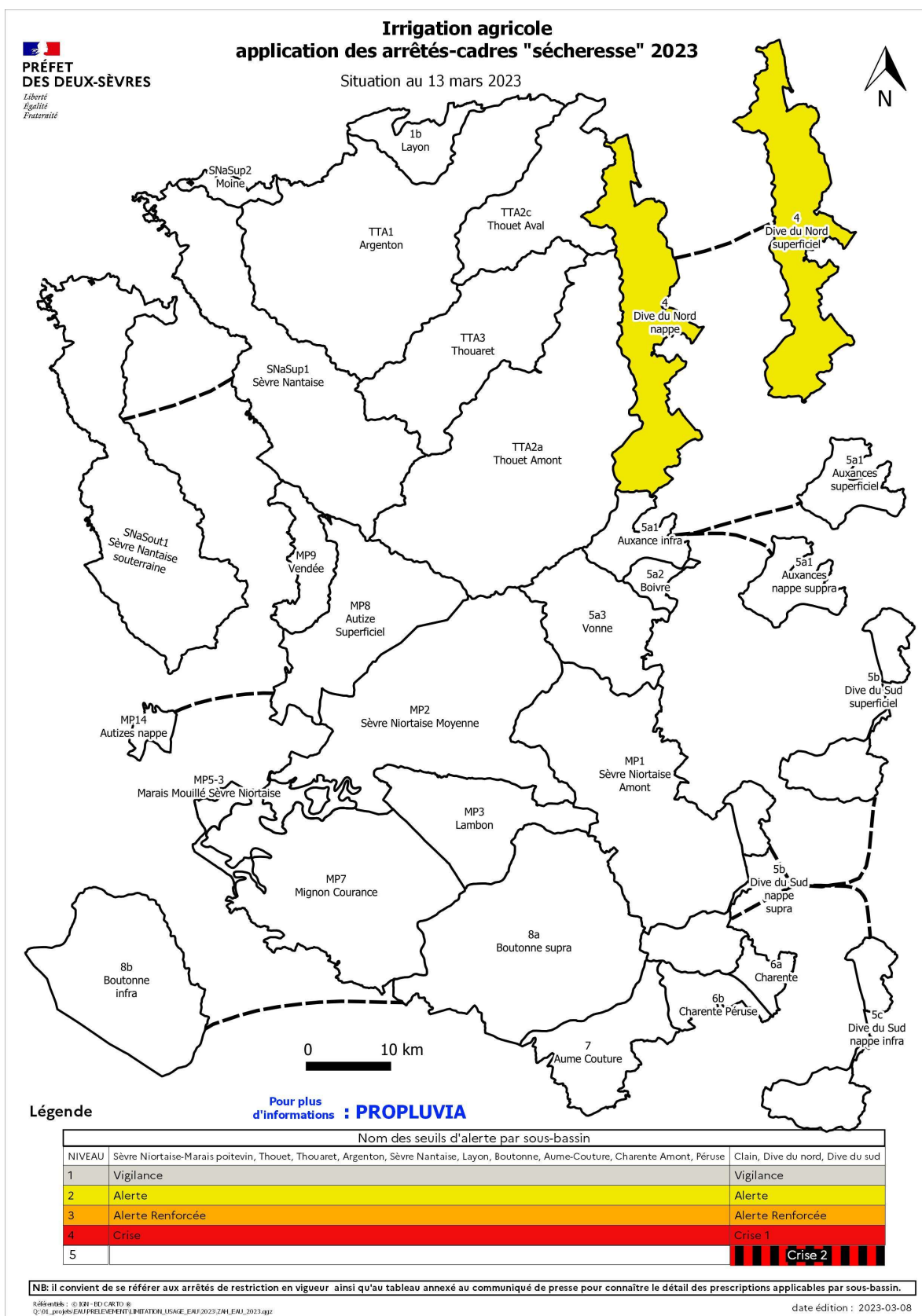
Tél : [**05.49.08.68.02** ou **68.01**]

Courriel : [pref-communication@deux-sevres.gouv.fr]

Adresse : 4 rue du Guesclin 79000 NIORT

Annexe 2

Carte des niveaux d'alerte en vigueur dans le département



Bureau Communication Interministérielle
Tél : [05.49.08.68.02 ou 68.01]
Courriel : pref-communication@deux-sevres.gouv.fr
Adresse : 4 rue du Guesclin 79000 NIORT